CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC BROME-MISSISQUOI MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2017

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 13 février 2017 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Daniel Meunier, Danielle Cardin Pollender, Philippe Dunn, Réjean Racine, Marc Labrecque et Gisèle Thériault sous la présidence du maire Monsieur Normand Delisle.

Assiste également à la réunion : Madame Guylaine Poudrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Monsieur Jean-François Grandmont est absent.

- 1. Avis de convocation
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Administration
 - 3.1. Offre de services Soutien juridique
 - 3.2. Embauche d'un directeur général intérimaire
 - 3.3. CPE Déboisement contrat
 - 3.4. CPE Appel d'offres Construction
- 4. Voirie
 - 4.1. Appel d'offres 2017-34 Rechargement des chemins Langevin et Mapledale
 - 4.2. Appel d'offres 2017-09 Enrobé bitumineux préparé et posé à chaud et scellement de fissures sur divers chemins
- 5. Correspondance
 - **5.1 MAMOT Programme de revitalisation**
- 6. Période de questions
- 7. Levée de l'assemblée

2017-39 AVIS DE CONVOCATION

La directrice générale mentionne que l'avis de convocation de la présence séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

2017-40 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

Administration

3.5. Régularisation de l'assiette d'une partie de l'avenue des Cèdres

Voirie

4.3. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

2017-41 ADMINISTRATION OFFRE DE SERVICES — SOUTIEN JURIDIQUE

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'accepter l'offre de service juridique datée du 8 février 2017 de la firme Poupart & Poupart avocats pour un soutien juridique forfaitaire au montant de 5 000,00 \$ plus débours et taxes applicables;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité (budget courant) ;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2017-42 ADMINISTRATION EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL INTÉRIMAIRE

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier est absent pour cause de maladie, et ce depuis le 7 février 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE le remplaçant du directeur général est impératif pour assurer la continuité des dossiers en cours ;

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- d'autoriser le maire monsieur Normand Delisle et madame Guylaine Poudrier, directrice générale adjointe, à poursuivre les démarches de recrutement afin de combler l'absence :

2017-43 ADMINISTRATION CPE – DÉBOISEMENT — CONTRAT

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham doit procéder au déboisement du futur site du CPE;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham a demandé 3 soumissions pour la fourniture d'équipements et la main-d'œuvre pour le déboisement d'une superficie de $3\,039~\text{m}^2$;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Danielle Cardin Pollender et résolu unanimement :

- d'accorder le contrat à Roland Coutu, plus bas soumissionnaire, pour la fourniture d'équipements et la main-d'œuvre pour le déboisement d'une superficie de 3 039 m² tel que décrit par le plan de déboisement préparé par Kevin Migué, arpenteur-géomètre au montant de 6 000,00 \$ plus taxes, si applicables;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à négocier et à signer tout document à cet effet ;

- de financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité.

2017-44 ADMINISTRATION CPE – APPEL D'OFFRES — CONSTRUCTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu les plans et devis finaux préparés par Chantal Brodeur, architecte pour la construction d'un centre de la petite enfance à Brigham;

ATTENDU QUE ceux-ci sont conformes aux volontés du conseil;

Il est proposé par Danielle Cardin Pollender, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à procéder au lancement d'un appel d'offres public.

2017-45 ADMINISTRATION RÉGULARISATION DE L'ASSIETTE D'UNE PARTIE DE L'AVENUE DES CÈDRES

CONSIDÉRANT QUE l'avenue des Cèdres est ouverte à la circulation publique depuis au moins dix (10) ans ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Brigham n'a prélevé aucune taxe sur la voie en question au cours des dix (10) années précédentes à l'adoption de la présente ;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales*, la Municipalité de Brigham devient propriétaire de ladite partie de rue en suivant les modalités qui sont prévues à la loi.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution et par conséquent ce qui suit :
- d'approuver l'acquisition de la voie publique identifiée ci-dessous :

Avenue des Cèdres

Une voie de circulation ouverte au public, connue comme étant l'avenue des Cèdres formée en partie par le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT VINGT-DEUX MILLE DEUX CENT SEIZE (4 422 216) du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Brome

- de faire publier l'avis public dans les journaux, tel que prévu à l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales*.

2017-46 VOIRIE

APPEL D'OFFRES 2017-34 — RECHARGEMENT DES CHEMINS LANGEVIN ET MAPLEDALE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 6 soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public 2017-34 :

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Roger Dion et Fils 2006 inc.	104 788.22 \$
Sintra inc.	114 635.82 \$
Groupe AllaireGince infrastructures inc.	119 574.00 \$
Eurovia Québec Construction inc.	120 197.97 \$
Construction Bau-Val inc.	133 933.29 \$
Les Entreprises Denex inc.	151 956.71 \$

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

- d'accepter la plus basse soumission conforme, à prix unitaire, pour des travaux de rechargement des chemins Langevin et Mapledale soit la proposition de l'entreprise Roger Dion et Fils 2006 inc. au prix de 104 788.22 \$ taxes incluses ;
- d'autoriser le directeur général ou, en son absence, la directrice générale adjointe à octroyer un contrat de gré à gré pour la surveillance des travaux et un contrat de gré à gré pour le contrôle des matériaux conformément à la loi et dans les limites de son pouvoir de délégation;
- d'autoriser le directeur général ou, en son absence, la directrice générale adjointe à autoriser des travaux supplémentaires dans les limites de son pouvoir de délégation pour et au nom de la Municipalité de Brigham et à signer toute entente d'accès rapide et/ou de consentement à servitudes;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité et du fonds des droits sur les carrières et sablières ainsi que tout programme d'aide financière admissible, étant entendu que les travaux ne devront pas débuter avant l'obtention d'une lettre d'annonce ministérielle confirmant l'octroi d'une aide financière;
- d'autoriser le directeur général ou, en son absence, la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2017-47 VOIRIE

APPEL D'OFFRES 2017-09 – ENROBÉ BITUMINEUX PRÉPARÉ ET POSÉ À CHAUD ET SCELLEMENT DE FISSURES SUR DIVERS CHEMINS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 5 soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public 2017-09 :

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Construction Bau-Val inc.	195 093.96\$
Sintra inc.	195 158.57 \$
Pavages Maska inc.	195 884.65 \$
Eurovia Québec Construction inc.	204 697.77 \$
Pavages Chenail inc.	255 605.84 \$

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- d'accepter la plus basse soumission conforme, à prix unitaire, pour des travaux de pose d'enrobé bitumineux préparé et posé à chaud et scellement de fissures sur divers chemins soit la proposition de l'entreprise Construction Bau-Val inc. au prix de 195 093.96 \$ taxes incluses;
- d'autoriser le directeur général ou, en son absence, la directrice générale adjointe à octroyer un contrat de gré à gré pour la surveillance des travaux et un contrat de gré à gré pour le contrôle des matériaux conformément à la loi et dans les limites de son pouvoir de délégation;
- d'autoriser le directeur général ou, en son absence, la directrice générale adjointe à autoriser des travaux supplémentaires dans les limites de son pouvoir de délégation pour et au nom de la Municipalité de Brigham et à signer toute entente d'accès rapide et/ou de consentement à servitudes;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité et du *Programme réhabilitation du réseau routier local Volet Redressement des infrastructures routières locales* ainsi que tout programme d'aide financière admissible, étant entendu que les travaux ne devront pas débuter avant l'obtention d'une lettre d'annonce ministérielle confirmant l'octroi d'une aide financière;
- d'autoriser le directeur général ou, en son absence, la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2017-48 VOIRIE PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins Choinière, Hallé Est, des rues Annette et Yves pour un montant total subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports pour les dossiers suivants :
 - Dossier numéro 00024392-1
 - Dossier numéro 00024055-1
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur une route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

2017-49 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

2017-50 CORRESPONDANCE

Une lettre datée du 7 février 2017 du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, nous demandant de fournir des pièces justificatives sur le programme de crédit de taxes foncières.

2017-51 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h04.

Réjean Racine

Maire suppléant

Guylaine Poudrier

Directrice générale adjointe et secrétairetrésorière adjointe